

L'A.P.M.E.P. et l'Inspection générale : un lien naturel ?

Éric Barbazo

*Messieurs, vous voulez beaucoup, dites vous, la liberté de l'enseignement ;
Tâchez de vouloir un peu la liberté de la tribune.
Victor Hugo ; Écrits politiques ; La liberté de l'enseignement*

Introduction

S'il fallait retenir un unique adjectif pour qualifier le lien historique entre l'A.P.M.E.P. et l'Inspection générale, ce serait sans conteste celui de « naturel ». Lien naturel tout d'abord par la proximité personnelle des membres et dirigeants de chacune des deux institutions ; lien naturel ensuite par les centres d'intérêts dont elles ont la charge ; lien naturel enfin par la complémentarité de leurs actions respectives au cours des différentes réformes.

Cela n'empêche évidemment pas ces relations, de connaître, au fil des époques, diverses intensités, allant d'une connivence affirmée et affichée jusqu'à certaines distanciations et divergences de point de vue.

Comment s'est forgé ce lien depuis la création de l'association jusqu'à la fin des années 1970 et quelles en sont ses caractéristiques, tels sont les éléments de réponse que peut fournir la lecture des bulletins de l'association.

Président de l'A.P.M.E.P. : un tremplin pour l'Inspection générale ?

Le premier président de l'A.P.M.E.S.P.⁽¹⁾, Émile Blutel, ne peut continuer la fonction présidentielle qu'il occupe, au demeurant, seulement pour le temps de l'assemblée générale constituante de l'association le 30 octobre 1910. Il entre dans de nouvelles fonctions et rejoint en effet l'Inspection générale à partir de la rentrée 1911. Cela n'empêche pas Émile Blutel d'écrire dans le Bulletin de l'association de nombreux textes qu'il signe soit en qualité d'inspecteur général, soit sous son nom seul, sans référence à sa fonction⁽²⁾ :

Une dernière remarque à l'adresse des professeurs qui me liront : je désire qu'ils trouvent ici, non les instructions d'un chef qui impose ses conceptions, mais les conseils d'un homme qui ne vise que le bien de l'enseignement, qui a beaucoup observé – souvent en silence, toujours sans parti pris – et qui veut faire partager à ses anciens collègues le bénéfice de l'expérience acquise en leur compagnie.

(1) Jusqu'en 1945, l'association est enregistrée sous le nom Association des professeurs de mathématiques de l'enseignement secondaire public (A.P.M.E.S.P.).

(2) Bulletin de l'Association des professeurs de l'enseignement secondaire public, n° 19, mars 1921.

Depuis Émile Blutel, de nombreux inspecteurs généraux ont été, antérieurement à leurs prises de fonction, membres du bureau national ou même président de l'association. Tous, durant la période de l'Entre-deux-guerres ont été adhérents à l'association et membres d'honneur. Seuls, les deux inspecteurs qui précèdent Émile Blutel⁽³⁾ n'adhèrent jamais à celle-ci⁽⁴⁾.

Il apparaît donc que la participation aux activités de l'association n'entrave en rien l'accès à l'Inspection générale. Au contraire ? Rien ne permet d'affirmer ou d'infirmer que le passage au sein de l'A.P.M.E.P. constitue un atout ou un tremplin vers les fonctions de l'inspection. Il se conçoit en effet aisément, qu'au sein de la corporation des professeurs de mathématiques, les centres d'intérêts communs à l'A.P.M.E.P. et à l'Inspection générale contribuent au rapprochement des personnes qui s'impliquent d'une part dans l'association et qui, d'autre part, selon la nature même de leur fonction, prétendent plus tard à rejoindre l'Inspection générale. Depuis sa création, l'association regroupe en majorité les professeurs de l'enseignement secondaire des lycées, c'est-à-dire une grande partie des professeurs agrégés, les autres étant à l'université. Lorsqu'on étudie le parcours des adhérents, on note que l'adhésion à l'association est pratiquement automatique et consécutive, pour beaucoup, à la réussite au concours. De plus, cette étude permet d'établir le parcours individuel des autres personnalités qui deviennent inspecteurs généraux. Des différences de trajectoires se remarquent pour trouver l'accès à l'Inspection générale. Certains, comme Marijon ou Tresse⁽⁵⁾, sont directement issus des professeurs de classes de mathématiques spéciales en poste dans les grands lycées parisiens. D'autres, et c'est la majorité, font une étape en province, mais accèdent très rapidement également aux lycées de la capitale et dans les classes préparatoires, comme Chenevier, Dedron⁽⁶⁾, Dontot, Robert, Thiberge⁽⁷⁾ ou Desforge⁽⁸⁾. Enfin, certains parcours sont davantage administratifs comme celui de Leconte et Pugibet qui ont une carrière préalable dans des postes d'inspecteurs d'académie. Quant à Couffignal, c'est le seul qui conduit toute sa carrière en poste dans des écoles navales. Après la Seconde guerre mondiale, le passage et l'accès à des postes de différents niveaux de responsabilité dans l'association reste un fait jusque dans les années 1970 pour des Inspecteurs généraux – on peut citer par exemple Cagnac ou Magnier – tous membres élus au moins au comité national de l'association et pour certains, au bureau national.

(3) La liste des inspecteurs généraux en poste entre 1900 et 1945 a été établie à l'occasion d'une recherche en cours de Renaud d'Enfer. Les autres données sont tirées de la lecture des bulletins de l'association.

(4) Ce sont Jules Pruvost qui décède en 1913 et Boleslas Niewenglowsky n'est quant à lui jamais inscrit comme membre.

(5) Beaucoup de leurs rapports de jury d'agrégation sont publiés dans le bulletin.

(6) Dedron, Robert, Couffignal ou Pugibet n'ont aucune implication dans l'association.

(7) Thiberge est trésorier puis vice président de l'association jusqu'en 1938.

(8) Desforge est Président de l'A.P.M.E.P. de 1931 à 1932 puis de 1934 à 1937.

Je t'aime... moi non plus

L'Inspection générale est une institution administrative ministérielle. L'A.P.M.E.P. est une association régie par la loi de 1901. À cet égard, elles n'ont évidemment ni les mêmes comportements, ni les mêmes types d'actions. À l'obligation de réserve de la première, qui ne lui confère aucun droit d'affichage de quelque position partisane, le statut associatif de la seconde répond liberté de parole et expressions revendicatives⁽⁹⁾. C'est pourquoi, l'association constitue un lieu naturel d'expression pour un grand nombre de personnes, enseignants, chercheurs, et également Inspecteurs généraux⁽¹⁰⁾. On a déjà cité l'un des plus présents jusqu'à la Seconde guerre mondiale, Émile Blutel. L'association s'associe également régulièrement avec l'Inspection dans ses démarches auprès des Directeurs de l'Enseignement secondaire successifs et il n'est pas rare que les décisions prises en comité soient défendues par l'ensemble de la délégation. Ce rapprochement n'est cependant pas calculé. Il est dû à la proximité qu'impose la présence du délégué des agrégés au Conseil supérieur de l'Instruction publique et membre de droit du comité national de l'association, conseil auquel l'Inspection générale participe aussi.

Après 1945, les choses ne sont plus aussi simples. Le ministère décide que « *les associations de spécialistes ne participeraient plus aux travaux préparatoires à l'organisation future de l'enseignement et des horaires*⁽¹¹⁾ », même si l'A.P.M.E.P. reste consultée sur les programmes. De plus, elle n'a plus de représentant direct au nouveau Conseil supérieur de l'Éducation nationale et doit passer obligatoirement par une représentation syndicale. Cela contribue à éloigner naturellement l'association des instances ministérielles et la place dans une position beaucoup plus proche de celle de l'action syndicale qui devient florissante après la Libération. Un autre fait est à souligner pour expliquer cet éloignement entre l'A.P.M.E.P. et l'Inspection générale. La Commission Lichnerowicz, créée en 1967 par le ministère, supprime une des prérogatives qui incombent à l'Inspection : la confection des programmes. Les rapports de la commission montrent en effet des positions parfois radicalement différentes quant à la manière d'introduire les mathématiques modernes dans les programmes entre l'Inspection, aux réticences affichées, et l'ensemble des autres acteurs présents, plutôt unis. Lors de la controverse sur les programmes de la classe de quatrième qui sont publiés à la rentrée 1971, les rapports sont naturellement plus conflictuels. Henri Bareil, président de l'association, décrit l'entretien avec M. Magnier, doyen de l'Inspection générale, dans des termes où le bras de fer apparaît nécessaire pour chaque partie :

(9) Les statuts de 1910 précisent bien les buts de l'association : l'étude des questions intéressant l'enseignement des mathématiques et la défense de l'intérêt professionnel de ses membres.

(10) On peut dire également que les Inspecteurs généraux sont souvent directeurs de collection chez des éditeurs, ce qui leur permet de promouvoir des contenus et des méthodes.

(11) Bulletin de l'association des professeurs de mathématiques de l'enseignement public, n° 112, mars 1946.

L'entrevue, très cordiale, a été apparemment tout à fait négative : l'Inspection Générale est satisfaite de son rôle et des conditions dans lesquelles elle intervient. Elle tient à ses prérogatives et ne croit pas possible de changer ses modes d'intervention. Pour les programmes, nonobstant de nombreux maîtres, tout est parfait ou doit l'être, dès la seconde année de leur enseignement. Il faut alors les traiter intégralement.

La forme, certes sévère, cache en réalité un ensemble de réflexions plus large, qui concerne l'ensemble de la structure de l'enseignement secondaire. La Charte de Caen établie en 1972, impulse une réflexion sur des modes d'enseignements qui doivent, selon l'association, être repensés, à la fois en termes de méthodes et de métier, en particulier l'évaluation des professeurs qui inclut aussi la question du rôle des différentes inspections. C'est dans ce même mouvement d'esprit que Gilbert Walusinski écrit en 1979 :

Je crois leur fonction⁽¹²⁾ (et j'ajoute celle des I.P.R. également) mauvaise et contraire au progrès de notre enseignement ; je souhaite donc la suppression de cette fonction.

Gilbert Walusinski précise évidemment, qu'il ne confond pas les personnes et l'institution. Il porte cette réflexion à un moment où les I.R.E.M. créés depuis une dizaine d'années, commencent à connaître des difficultés de financements remis en cause par le ministère. Cette argumentation concernant l'Inspection s'inscrit alors dans un projet de revalorisation des I.R.E.M. qui revendique leur développement au sein d'Instituts plus larges, englobant d'autres disciplines. Il s'agit donc de repenser une fonction dans une structure qui ne légitime plus son maintien. Les années qui suivent renouent avec des rapports plus sereins.

Conclusion

Si les rapports entre A.P.M.E.P. et Inspection générale sont naturellement étroits en raison des thèmes d'études qui les rapprochent dans leurs fonctions respectives, on peut dire qu'ils restent équilibrés dans le temps et dans le respect partagé. L'A.P.M.E.P., très proche du milieu de l'Inspection dans la première moitié de son existence, n'est pas inféodée à celle-ci. La réciproque est également vraie. Même lorsque les points de vue diffèrent, après la Seconde guerre mondiale, lors des évolutions du rôle de l'Inspection générale, mal traitée dans ses prérogatives par les différentes réformes structurelles, les liens sont toujours empreints de la conviction que chacune a besoin de l'autre.

(12) Celle des Inspecteurs généraux.